

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 61/9/SPCG approuvant les conventions relatives à l'alimentation en énergie électrique de la Base aérienne et de la place du Héron

n° 61/9/SPCG

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
6 février 1961

Numéro JO  
n° 2 du 28/02/1961

Date du numéro  
28 février 1961

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Sont approuvées les conventions ci-annexées relatives à l'alimentation en énergie électrique de la Base Aérienne et de la Place du Héron à conclure entre le Directeur d' « Electricité de Djibouti » d'une part, le Commandant de la Base Aérienne et le Commandant de la Base Aérienne et le Commandant d'Armes de la Place du Héron d'autre part.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**Le Chef du Territoire, Président du Conseil de Gouvernement, J. COMPAIN. Par le Chef du Territoire, Président du Conseil de Gouvernement : Le Vice-Président du Conseil de Gouvernement, Ministre des Travaux Publics, Président du Conseil d'Administration d' « Electricité de Djibouti » ALI ÂREF BOURHAN. Le Ministre des Finances, des Affaires Economiques et du Plan, Raymond PÉcouL.**